

## **FONCTIONS**

Le cadre d'emplois des **adjoints territoriaux d'animation** relève de la filière « animation » et comprend les grades suivants :

- adjoint territorial d'animation de 2<sup>ème</sup> classe,
- adjoint territorial d'animation de 1<sup>ère</sup> classe,
- adjoint territorial d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe,
- adjoint territorial d'animation principal de 1<sup>ère</sup> classe.

**Les adjoints territoriaux d'animation de 1<sup>ère</sup> classe** interviennent dans le secteur périscolaire et dans les domaines de l'animation des quartiers, de la médiation sociale, du développement rural, de la politique du développement social urbain et de l'organisation d'activités de loisirs. Ils peuvent intervenir au sein de structures d'accueil ou d'hébergement.

Les adjoints territoriaux d'animation de 1<sup>ère</sup> classe ainsi que les adjoints territoriaux d'animation principaux de 2<sup>ème</sup> classe et de 1<sup>ère</sup> classe mettent en oeuvre, éventuellement sous la responsabilité d'un animateur territorial, des activités nécessitant une compétence reconnue.

## **CONDITIONS**

✦ L'examen professionnel d'adjoint territorial d'animation de 1<sup>ère</sup> classe est ouvert :

Aux **adjoints territoriaux d'animation de 2<sup>ème</sup> classe** ayant atteint le **4<sup>ème</sup> échelon** et comptant au moins **3 ans de services effectifs** dans ce grade.

Par dérogation, le décret n° 2006-1693 du 22 décembre 2006 prévoit que, pendant une durée de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007, l'examen professionnel est ouvert aux adjoints territoriaux d'animation de 2<sup>ème</sup> classe ayant atteint le **3<sup>ème</sup> échelon** et comptant au moins 2 ans de **services effectifs** dans ce grade.

## **NATURE DES EPREUVES**

L'examen professionnel d'adjoint territorial d'animation de 1<sup>ère</sup> classe comporte deux épreuves.

**1° Une épreuve écrite à caractère professionnel** portant sur les missions incombant aux membres du cadre d'emplois.

Cette épreuve consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en trois à cinq questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire les idées principales des documents.

(durée : 1h30 ; coefficient. 2).

**2° Un entretien** destiné à permettre d'apprécier l'expérience professionnelle du candidat, sa motivation et son aptitude à exercer les missions qui lui seront confiées.

Cet entretien débute par une présentation par le candidat de son expérience professionnelle sur la base d'un document retraçant son parcours professionnel, suivi d'une conversation.

Ce document est complété par le candidat au moment de son inscription et remis au jury préalablement à cette épreuve (voir le modèle en annexe).

(durée : 15 mn dont 5 mn au plus d'exposé ; coefficient 3)

Il est attribué à chaque épreuve une note variant de 0 à 20. Celle-ci est multipliée par le coefficient correspondant.

Sont autorisés à se présenter à l'épreuve orale les candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 5 sur 20 à l'épreuve écrite.

Un candidat ne peut être déclaré admis si la moyenne de ses notes aux épreuves est inférieure à 10 sur 20.

## **REMUNERATION** (salaire brut mensuel)

La rémunération comprend le traitement de base augmenté, le cas échéant, de l'indemnité de résidence, d'un supplément familial, de certaines indemnités ou primes.

A titre indicatif, le traitement de base mensuel est le suivant :

Début de carrière	1 341, 29 €	
Fin de carrière	1 630, 68 €	au 1 <sup>er</sup> juillet 2009

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au :

**CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LOIRE-ATLANTIQUE**  
10, boulevard de la Loire - B.P. 66225  
44262 Nantes Cedex 2  
☎ 02.40.20.00.71

**ANNEXE****DOCUMENT RETRACANT L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE DU CANDIDAT  
A L'EXAMEN PROFESSIONNEL DE**

Nom et prénom du candidat : .....

Date de naissance : .....

Date d'entrée dans la fonction publique : .....

Date d'entrée dans la fonction publique territoriale (si différente) : .....

Autre expérience professionnelle que dans la fonction publique : OUI - NON

Si OUI, préciser la durée : .....

**Expérience professionnelle dans la fonction publique ou le secteur privé**

EMPLOYEUR (désignation, adresse, téléphone, domaine d'intervention)	SERVICE D'AFFECTATION (désignation, nombre d'agents ou de salariés)	INFORMATIONS SUR LES EMPLOIS OCCUPES PAR LE CANDIDAT		
		PERIODE D'EMPLOI (dates de début et de fin)	INTITULE DE L'EMPLOI	NATURE DES ACTIVITES (principales missions, responsabilités confiées, réalisations, publics visés, outils ou méthodes employées, travail en équipe...)

**Formation initiale ou validation des acquis de l'expérience du candidat**

DIPLOME PREPARE (intitulé précis)	SPECIALITE éventuelle	NIVEAU de certification du diplôme(*)	OBTENU (oui/non)	ANNEE d'obtention	PAYS de délivrance du diplôme

(\*) Niveau V : BEP, CAP, diplôme national du brevet ; niveau IV : baccalauréat, brevet de technicien ;  
niveau III : BTS, DUT ; niveau II, licence, master 1 ; niveau I : doctorat, master 2.

**Formation continue**

INTITULE PRECIS DU STAGE SUIVI	ORGANISME DE FORMATION	ANNEE	NOMBRE DE JOURS

Attestation établie le : .....

Signature du candidat :

Cette attestation est la propriété exclusive du candidat, qui en certifie l'authenticité des informations. Elle est faite pour servir et valoir ce que droit.